

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
16 JANVIER 2026**

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, se tiendra à l'hôtel de ville de North Hatley au 330, chemin de la Rivière, à 11h 00.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Astrid DANGOISSE   |
| 2.                   | 5. Claude GENDRON     |
| 3. Danielle DUPRÉ    | 6. Andrew J PELLETIER |

ABSENT(S) : ELIZABETH FEE

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella Davis-Gerrish, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS : Benoit Tremblay, directeur général et greffier-trésorier est également présent conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Renonciation à l'avis de convocation
3. Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
4. Appel d'offres – systèmes de refroidissement pour la patinoire réfrigérée
5. Travaux d'amélioration énergétique du bâtiment de l'hôtel de ville - octroi de contrat
6. Levée de l'assemblée

**2026-01-16.14**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

MOI, ASTRID DANGOISSE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**2026-01-16.15**

**2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

ATTENDU QUE l'article 157 du code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

Pour ces motifs,

MOI, CLAUDE GENDRON, PROPOSE

Qu'il est résolu de renoncer à cet avis de convocation.

|             |               |              |
|-------------|---------------|--------------|
| VOTE POUR : | VOTE CONTRE : | ABSTENTION : |
| ADOPTION :  |               | ADOPTÉ       |

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

**2026-01-16.16**

**4. APPEL D'OFFRES – SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT POUR LA PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE**

ATTENDU QUE le projet d'installation d'une patinoire réfrigérée au parc de la Rivière chemine et que la Municipalité se voit maintenant à l'étape de commande des systèmes de refroidissement;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay ou en son absence, le Greffier-trésorier adjoint, Monsieur Matthieu Simoneau soit mandaté afin de procéder à un appel d'offres publique conformément à la politique de gestion contractuelle;

QUE l'appel d'offres prévoit les caractéristiques prévues aux différents devis afin d'assurer l'approvisionnement des systèmes nécessaires au projet;

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
16 JANVIER 2026**

QUE suivant la réception des offres, les soumissions soient présentées au conseil pour octroi de contrat au plus bas soumissionnaire conforme suivant les modalités prévues à la politique de gestion contractuelle.

|             |        |               |  |              |  |
|-------------|--------|---------------|--|--------------|--|
| VOTE POUR : |        | VOTE CONTRE : |  | ABSTENTION : |  |
| ADOPTION :  | ADOPTÉ |               |  |              |  |

2026-01-16.17

**5. TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT DE L'HÔTEL DE VILLE – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU la résolution 2024-10-07.14 prévoyant des travaux d'amélioration énergétique du bureau municipal ;

ATTENDU le processus d'appel d'offre déposé au SEAO et la réception des soumissions déposées le 15 janvier 2026 à 11h 00 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les cinq (5) soumissions suivantes :

| Nom                      | Montant avant taxes | Notes    |
|--------------------------|---------------------|----------|
| Sphère Construction      | 286 607,00\$        | Conforme |
| Procova Inc              | 288 000,00\$        | Conforme |
| Construction Alain Morin | 308 363,36\$        | Conforme |
| Desrochers Bernard Inc   | 334 000,00\$        | Conforme |
| Construction Sylvatech   | 347 658,20\$        | Conforme |

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE le contrat de travaux d'amélioration énergétique du bureau municipal soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sphère Construction au montant de 286 607,00\$ avant taxes ;

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay, ou en son absence le Greffier-trésorier adjoint, Monsieur Matthieu Simoneau soit mandaté à signer pour et au nom de la Municipalité les divers contrats relatifs à la présente ;

QUE les fonds couvrant la dépense pour lesdits travaux soient puisés à même le programme de la TECQ 2024-2028 ainsi que du PRABAM ainsi que les fonds non affectés s'il y a lieu.

|             |        |               |  |              |  |
|-------------|--------|---------------|--|--------------|--|
| VOTE POUR : |        | VOTE CONTRE : |  | ABSTENTION : |  |
| ADOPTION :  | ADOPTÉ |               |  |              |  |

2026-01-16.18

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 11h 03 , les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités ;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE que la séance soit levée et fermée.

MARCELLA DAVIS-GERRISH  
Mairesse

BENOIT TREMBLAY  
Directeur général et  
greffier trésorier

Je, MARCELLA DAVIS-GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.